

REGLEMENTATION DU CENTRE BALNEAIRE

GROUPES 2023

Taux d'encadrement au centre balnéaire :

- Moins de 6 ans : 1 encadrant pour 5 enfants
- 6 ans et plus : 1 encadrant pour 8 enfants

Tenue :

Aucune tenue habillée n'est tolérée dans les zones de baignade, matérialisées par les barrières blanches.
Exception : lycra de protection solaire pour les moins de 6 ans ou sur présentation d'un certificat médical.

Par conséquent, **tous les animateurs/accompagnateurs doivent porter une tenue de bain réglementaire** pour pouvoir se baigner avec leur groupe.



Grand bassin :

Tous les enfants qui souhaitent se baigner **doivent être accompagnés et surveillés par un adulte « majeur » (animateur)**.

Le taux d'encadrement dans l'eau est le suivant :

- Moins de 6 ans : 1 encadrant pour 5 enfants
- 6 ans et plus : 1 encadrant pour 8 enfants

Le port des brassards est obligatoire pour tous les enfants de 6 ans et moins qui souhaitent se baigner dans le grand bassin. Sans brassards, les enfants pourront accéder à l'aire de jeux aquatiques.

Le port des brassards est obligatoire pour tous les enfants non-nageurs, même s'ils ont 6 ans ou plus.

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus, et m'engager à respecter la réglementation du centre balnéaire de l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise.

Date :

Signature :